

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 60/88/SPCG nommant « Adjoints de Chef de Section » au Ministère des Finances certains fonctionnaires et agents

n° 60/88/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
7 décembre 1960

Numéro JO  
n° 12 du 31/12/1960

Date du numéro  
31 décembre 1960

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Sont nommés aux emplois nouveaux dénommés « Adjoints de Chef de Section » au Ministère des Finances, les fonctionnaires et agents ci-après désignés — M. Mohamed Ahmed Saleh, à la Section de la Solde : — M. Naguib Abdallah, à la Section du Matériel.

#### Art. 2

Les Adjoints de Chef de Section susvisés à l'article 1er sont, en attendant la création du Corps territorial de l'Administration générale, assimilés du point de vue de la solde à un fonctionnaire d'un cadre supérieur classé à l'indice 165.

#### Art. 3

La présente décision, qui prendra effet pour compter du 1er octobre 1960, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**Le Chef du Territoire.Président du Conseil de Gouvernement,J. COMPAN.**